Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1279

Rubrik: En coulisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

plus qu'à un fil

ture d'un service universel avantageux et de qualité, à toute la population et sur tout le territoire. C'est donc à lui de définir les règles du jeu et d'en assurer le respect pour que le marché fonctionne et procure les avantages attendus.

Garantir un service de base

Les entreprises désireuses d'opérer sur ce marché se verront imposer des règles tarifaires et de qualité. Car la concurrence ne doit pas conduire à privilégier les secteurs les plus rentables mais à améliorer les prestations et à en faciliter l'accès. D'où l'importance de la définition du service de base universel. Au moment où nous entrons dans la société de l'information, il importe de définir non pas un minimum, comme le prévoyait le projet initial du Conseil fédéral, mais au contraire un service de base très étendu. De même, la concurrence entre opérateurs ne doit pas se jouer sur le dos des salariés: une concession ne sera délivrée qu'aux entreprises respectant les conditions de travail usuelles de la branche. Tels sont les enjeux politiques de cette révision. *jd*

Les acteurs en présence

Télécom PTT n'a pas attendu la libéralisation complète du marché pour s'assurer une position internationale. La régie fédérale a déjà investi 1,2 milliard de francs dans des participations étrangères: avec les Suédois, les Espagnols et les Hollandais dans le cadre d'Unisource, en Tchéquie, en Hongrie et en Inde (voir graphique).

Avec la libéralisation complète, Télécom PTT, dorénavant société anonyme de droit public, devra faire face à des concurrents sérieux, essentiellement dans les secteurs du téléphone mobile et des communications d'entreprise. Sur les rangs:

- New Talco, qui associe les CFF, l'Union de banques suisses et Migros pour l'exploitation du réseau de fibre optique des chemins de fer.
- Global One, une filiale des télécoms français et allemands et de la société américaine Firma Sprint.
- Un consortium des grands distributeurs suisses d'électricité qui veulent également valoriser leur réseau.

TELECOM PTT: Participations internationales

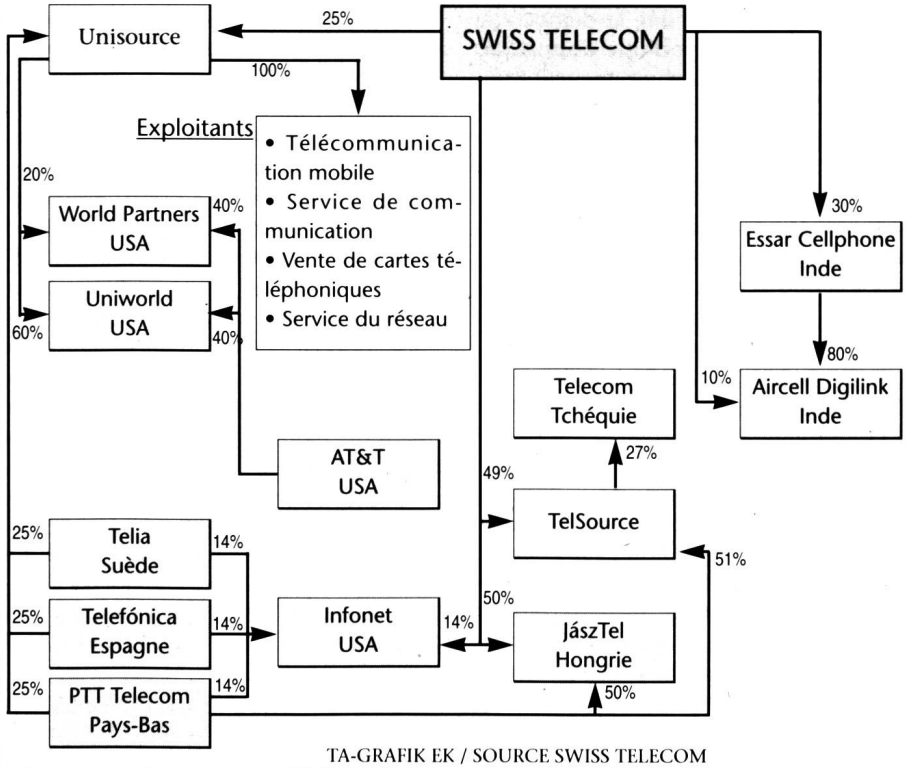

TA-GRAFIK EK / SOURCE SWISS TELECOM

En coulisse

LE TROISIÈME GRAND parti gouvernemental se donne lui aussi un président montagnard; après le socialiste haut-valaisan Peter Bodenmann et le radical uranais Franz Steinegger, voici le démocrate-chrétien Adalbert Durer, 46 ans, d'Alpnach, en Obwald, grand amateur de musiques et glisseur averti, sur terre (in-line) comme sur mer (surfing).

DANIEL ECKMANN, brillant sujet de la communication politique, reprend du service auprès de Kaspar Villiger, pour lequel il avait «vendu» la difficile acquisition des avions militaires F/A 18. Après un bref passage dans une agence de relations publiques, il rejoint le conseiller fédéral devenu dans l'intervalle chef d'un Département des Finances où il y a de quoi vendre, des programmes d'économies aux réformes fiscales.

APRÈS LA GRANDE interview du *Nouveau Quotidien*, celle de l'hebdomadaire économique *Cash*: des deux côtés de la Sarine, la presse s'intéresse au syndic de Fribourg, Dominique de Buman, PDC visionnaire et volontiers frondeur. Son avis sur la politique agricole: elle est paradoxalement menée par des gens ultra-conservateurs selon des principes ultra-communistes.

BERNE COMPTAIT SUR l'appui de la nouvelle ambassadrice des USA en Suisse, où Madeleine Kunin a passé les premières années de sa vie avant d'émigrer aux Etat-Unis en 1940. Or cette dame, rompant avec les usages diplomatiques, donne force avis personnels et peu amènes sur la question des avoirs juifs. Elle trouve notamment – avec raison – que le délai de cinq ans consenti aux experts est «beaucoup trop long», puisqu'il ne s'agit pas de faire la clarté mais bien de publier des rapports et documents jusqu'ici recelés.